

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 31 mars 2022 à 18 heures 30 minutes
Mairie

Présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

Secrétaire de séance : M. DESPESSE Joël

Président de séance : Mme COMTE Delphine

17-22 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DE L'ECOLE PUBLIQUE « Anne SYLVESTRE »

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2022
17-2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROUCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. DESPESSE Joël

Date de convocation
24/03/2022

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DE L'ECOLE PUBLIQUE « Anne SYLVESTRE »

Date d'affichage
24/03/2022

Vu le projet de la Commune de COLOMBIER LE JEUNE d'engager des travaux de mise aux normes accessibilité et travaux de rénovation énergétique à l'école publique « Anne sylvestre »

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/04/2022

et publication du :

14/04/2022

Le plan de financement prévisionnel pourrait s'établir comme suit :

Travaux HT pour l'accessibilité : 41 108.12 € ht

Plateforme	14 899.00 € HT
Rampe d'accès aux classes	20 818.20 € HT
Création d'un WC handicapé	5 390.92 € HT

Travaux HT pour la rénovation énergétique : 20 243.01 € ht

Remplacement du chauffage	6 182.01 € HT
Remplacement des fenêtres	4 932.00 € HT
Isolation des plafonds	9 129.00 € HT

Travaux HT divers : 1 982.40 € ht

Remplacement des gouttières	1 982.40 € HT
-----------------------------	---------------

Total Dépenses **63 333.53 € HT**

Subventions :

DETR 30 %	19 000.06 €
DEPARTEMENT 30 %	19 000.06 €
REGION 20 %	12 666.71 €
Autofinancement 20 %	12 666.71 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

Approuve le projet de travaux à l'école publique « Anne SYLVESTRE »

Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus

Autorise Madame le Maire à solliciter les subventions inscrites au plan de financement prévisionnel

Autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à la question.

18-22 - REALISATION D'UNE VIDEO SUR LES TRAVAUX DU STADE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2022

18-2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre :
Abstentions :

<u>Date de convocation</u> 24/03/2022
--

<u>Date d'affichage</u> 24/03/2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

14/04/2022

et publication du :

14/04/2022

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

OBJET : REALISATION D'UNE VIDEO SUR LES TRAVAUX DU STADE

Madame le Maire présente au conseil le devis DE RUSH production d'un montant de 3 240 € TTC pour la réalisation d'une vidéo sur les étapes clés des travaux du stade de foot .

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accepte la proposition DE RUSH production d'un montant de 3 240 € TTC pour la réalisation d'une vidéo sur les étapes clés des travaux du stade de foot

Charge Mme le Maire de valider le devis .

19-22 - SUBVENTION EXEPTIONNELLE POUR VOYAGE SCOLAIRE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2022
19-2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 15
Contre :
Abstentions :

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

Date de convocation
24/03/2022

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR VOYAGE SCOLAIRE

Date d'affichage
24/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/04/2022

et publication du :

14/04/2022

Madame le Maire présente au conseil le devis DE RUSH production d'un montant de 3 240 € TTC pour la réalisation d'une vidéo sur les étapes clés des travaux du stade de foot .

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Accepte la proposition DE RUSH production d'un montant de 3 240 € TTC pour la réalisation d'une vidéo sur les étapes clés des travaux du stade de foot

Charge Mme le Maire de valider le devis .

20-22 - Approbation du compte de gestion

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE COLOMBIER LE JEUNE
N°20/22**

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil dix neufle Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents : M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

Nombre de suffrages exprimés

En exercice 15

Présents 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation
24 mars 2022

Date d'affichage
24 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 14 avril 2022
et publication du 14 avril 2022

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021

Madame Le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par le Receveur d'Annonay à la cloture de l'exercice.

Madame Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandat émis et conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2021 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retra

21-22 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE COLOMBIER LE JEUNE
N°21-22
Séance du 31 mars 2022**

L'an deux mil dix neufle Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents : M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

Nombre de suffrages exprimés

En exercice 15

Présents 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation

24 mars 2022

Date d'affichage

24 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le 14 avril 2022

et publication du 14 avril 2022

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses

Prévu : **849 768,00**

Réalisé : **166 255,88**

Reste à réaliser : **631 132,00**

Recettes

Prévu : **849 768,00**

Réalisé : **312 183,22**

Reste à réaliser : **401 140,00**

Fonctionnement

Dépenses

Prévu : **465 644,00**

Réalisé : **317 936,84**

Reste à réaliser : **0,00**

Recettes

Prévu : **465 644,00**

Réalisé : 527 846,71
Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 145 927,34
Fonctionnement : 209 909,87
Résultat global : 355 837,21

22-22 - AFFECTATION DU RESULTAT 2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMMUNE DE COLOMBIER LE JEUNE
N°22-22**

Séance du 24 mars 2022

L'an deux mil neuf le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Étaient présents : M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme ERRETTE Nadine

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. DESPESSE Joël

suffrages exprimés

En exercice 15

Présents 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation

24 mars 2022

Date d'affichage

24 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 14 avril 2022
et publication du 14 avril 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de COMTE Delphine

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : **84 646,70**

- un excédent reporté de : **125 263,17**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **209 909,87**

- un excédent d'investissement de : **145 927,34**

- un déficit des restes à réaliser de : **229 992,00**

Soit un besoin de financement de : **84 064,66**

DÉCIDEd'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT **209 909,87**

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) **84 064,66**

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) **125 845,21**

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 145 927,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

23-22 - TAXES DIRECTES LOCALES 2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2022
23-2022

L'an deux mil vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

Date de convocation
24/03/2022

OBJET : TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Date d'affichage
24/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/04/2022

et publication du :

14/04/2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code général des impôts

Vu le budget principal 2022 équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 160 621 € ;

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties comme suit :

Taxes	Taux 2021	Taux 2022
Taxe foncière propriétés bâties	37.60 %	37.98%
Taxe foncière propriétés non bâties	60.04 %	60.65 %

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 , soit :

Foncier bâti = 37.98 %

Foncier non bâti = 60.65 %

24-22 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBIER LE JEUNE
N°24-22**

Séance du 31 mars 2022

L'an deux mil vingt trois le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

Etaient présents : M. BELLIN Mickaël, Mme BELLIN Béatrice, Mme BELLIN Amélie, M. BOSC Laurent, Mme COMTE Delphine, M. DEGOT Eric, M. DESPESSE Joël, M. LEGRAND Dimitri, M. LEPINE Mathieu, Les Conseillers Municipaux, M. LONGEROCHE Jean-Michel, M. NODON Henri, Mme PEATIER Géraldine, M. PERRIN Anthony, M. PEYRARD Sébastien, Mme SERRETTE Nadine

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. DESPESSE Joël

Nombre de suffrages exprimés

En exercice

Présents 15

Pour : 15

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation

24 mars 2022

Date d'affichage

24 mars 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 14 avril 2022
et publication du 14 avril 2022

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du maire vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2022 :

Investissement

Dépenses : **509 006,55**

Recettes : **738 998,55**

Fonctionnement

Dépenses : **493 681,21**

Recettes : **493 681,21**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 140 138,55(dont 631 132,00 de RAR)

Recettes : 1 140 138,55(dont 401 140,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 493 681,21 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 493 681,21 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à COLOMBIER LE JEUNE
Le Maire,



